

AIDE-SOIGNANT(E)

DIPLÔME D'ÉTAT CURSUS COMPLET - RENTRÉE SEPTEMBRE 2023



Secteurs d'activité : clinique, hôpital, maison de retraite, centre d'accueil pour personnes handicapées, à domicile, etc.

Évolution professionnelle : infirmier(e), secrétaire médical(e), auxiliaire de puériculture, assistant(e) de soins en gériatrie (ASG), assistant(e) médical(e) ou encore accompagnant(e) éducatif et social (AES).

LE MÉTIER D'AIDE-SOIGNANT

L'aide-soignant exerce son activité, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui ou sous sa responsabilité. Elle/Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie pour compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie d'une personne ou d'un groupe. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. Il accompagne cette personne dans les activités de la vie quotidienne, contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Il travaille le plus souvent en équipe pluriprofessionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer les compétences nécessaires à l'exercice de la profession d'aide-soignant grâce à une formation en alternance comprenant des savoirs théoriques et procéduraux, les savoirs pratiques, des temps de stages, et ainsi favoriser l'insertion professionnelle directe des participants :

- **Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.**
- **Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.**
- **Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.**
- **Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.**
- **Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.**
- **Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.**
- **Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.**
- **Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.**
- **Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.**
- **Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.**
- **Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.**

DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation en cursus complet se déroule sur 12 mois, **de septembre 2023 à fin juillet 2024**, soit 1 540 heures d'enseignement réparties en 770 heures de formation théorique (22 semaines) et 770 heures de formation pratique (22 semaines, soit 3 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines). 3 semaines de congés.

CONTENU DE LA FORMATION

Les modules de formation :

- **Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)** (35 heures dans les trois premiers mois de formation)
- **Suivi pédagogique individualisé** (7 heures réparties tout au long de la formation)
- **Travaux Personnels Guidés (TPG)** (35 heures réparties au sein des différents modules)
- **Module 1** : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (147 heures) (module spécifique AS)
- **Module 2** : Repérage et prévention des situations à risque (21 heures) (module spécifique AS)
- **Module 3** : Évaluation de l'état clinique d'une personne (77 heures)
- **Module 4** : Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement (182 heures) (module spécifique AS)
- **Module 5** : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée (35 heures)
- **Module 6** : Relation et communication avec les personnes et leur entourage (70 heures)
- **Module 7** : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs (21 heures)
- **Module 8** : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés (35 heures)
- **Module 9** : Traitement des informations (35 heures)
- **Module 10** : Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques (70 heures)

3 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines dans les différents domaines d'activité de l'aide-soignant et prospectés par l'IFAS.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

La formation théorique proposée alterne différentes méthodes pédagogiques : cours magistraux, travaux dirigés individuels ou en groupe, travaux pratiques, ateliers de simulation ou jeux de rôle et recherches personnelles.

Pour obtenir son diplôme d'État, l'apprenant doit avoir validé les 10 modules de formation dans le respect du référentiel de formation en vigueur (épreuves écrites, orales, pratiques, mises en situation professionnelle en stage, validation des compétences en stage) :

Bloc 1 (Modules 1 et 2) : une étude de situation + évaluation des compétences en milieu professionnel

Bloc 2 (Modules 3, 4 et 5) : une étude de situation en lien avec les modules 3 et 4 + une évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 + évaluation des compétences en milieu professionnel + Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU 2)

Bloc 3 (Modules 6 et 7) : étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée + évaluation des compétences en milieu professionnel

Bloc 4 (Module 8) : évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel + évaluation des compétences en milieu professionnel

Bloc 5 (Modules 9 et 10) : une étude de situation pouvant comporter une pratique simulée + évaluation des compétences en milieu professionnel

ACCÈS À LA FORMATION

- Tout public âgé de 17 ans minimum à l'entrée en formation, sans condition de diplôme.
- Admission en formation subordonnée à la réussite des épreuves de sélection sur dossier et entretien. Inscriptions à la sélection **du 13 mars au 7 avril 2023 inclus** ou du 1^{er} au 11 juin 2023 **inclus**. Pas de frais de sélection.
- Admission définitive en IFAS subordonnée à un **schéma vaccinal complet contre le Covid-19 et l'hépatite B**, à la production d'un certificat médical par un médecin agréé par l'ARS attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession et d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.
- Personnes à mobilité réduite : pas d'accès.
- Autres types de handicap : se renseigner.

COÛT DE LA FORMATION

6 468 euros (financement personnel) ou **9 625 euros** (financement employeur) pour un cursus complet.

Frais d'inscription : 120 euros.

Des aides financières de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont possibles sous conditions (nous contacter).

Il est également possible de faire financer la formation dans le cadre d'un CPF de Transition professionnelle pour les salariés (Transitions Pro, OPCO).

À noter que les élèves n'ont pas le statut « étudiant ».

L'INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT SAINT-SORLIN

- ✓ Agréé pour **34 places** de formation diplômante d'aide-soignant en cursus partiel et complet. Rentrée en septembre (19 places en formation initiale) ou en janvier (15 places en apprentissage ou contrat de professionnalisation).
- ✓ Ouverture en **septembre 2021**, taux de réussite de **100 %** en septembre 2022, mais pas encore d'enquête d'insertion réalisée.
- ✓ Les valeurs pédagogiques sont centrées sur la professionnalisation de l'élève. Chacun bénéficie d'un accompagnement personnalisé en fonction de ses acquis et expériences pour devenir, à terme, un professionnel consciencieux assurant des soins de qualité.

CONTACTS

Assistante administrative : Élodie CHANRION – 04 74 35 98 27 (choix 1) ou ifas@saintsoformation.org

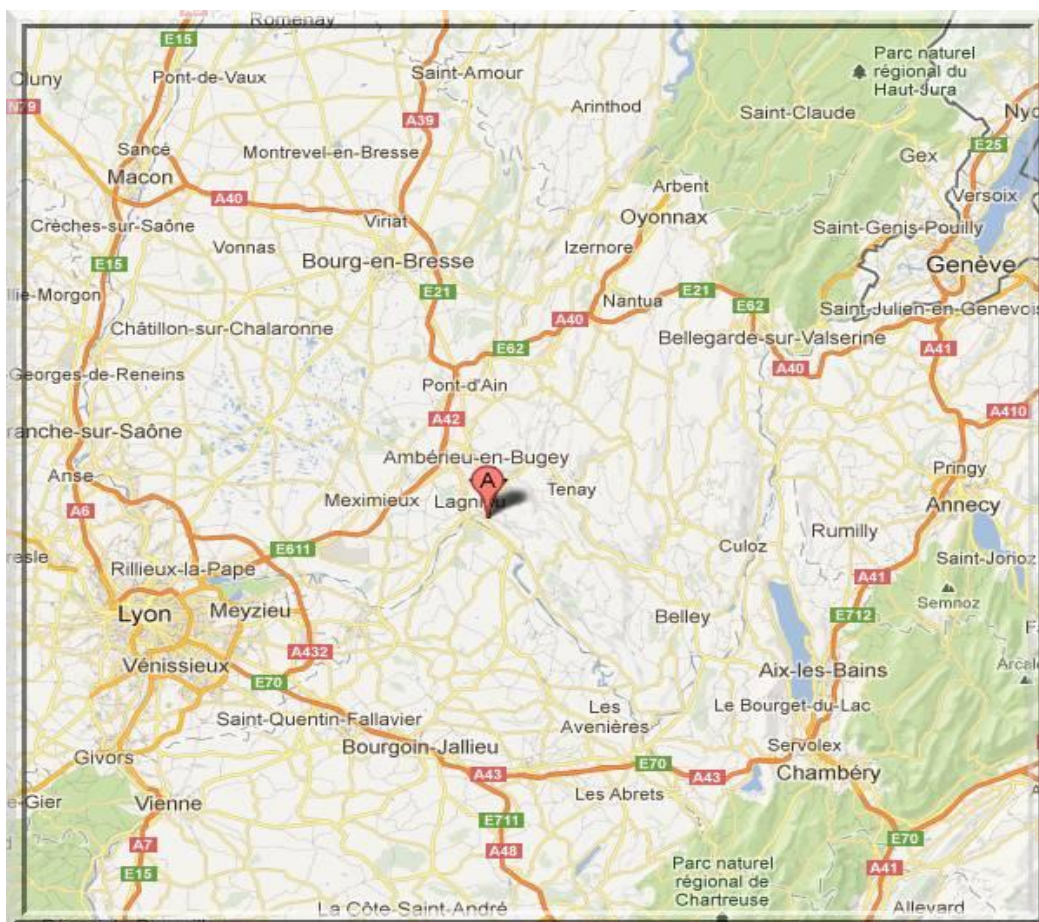
Directrice de l'IFAS : Sylvie DELOFFRE

➤ Accès par la route :

- ✓ **Sorties d'autoroute A42 à proximité :** n° 7 Meximieux-Pérouges ou n° 8 Ambérieu-en-Bugey.
- ✓ Accès par la **D1075** depuis l'ouest du département de l'Ain et par le Nord-Isère.
- ✓ Parking privé sur le site.

Saint-So'Formation peut accueillir des stagiaires de tous les départements limitrophes.

Les stagiaires
bénéficient ainsi
d'un cadre serein
et au calme
tout en profitant
des moyens
de communication
à proximité.



V.1 16/01/2023